ATOUTS PREVENTION RHONE ALPES
Le Bien vieillir de vos caisses de retraite

POINT 5.1

VERSION 1 - 04/03/2014

CAHIER DES CHARGES

Création du site Internet du Groupement Atouts Prévention Rhône-Alpes

Première partie : présentation du projet

A- Les éléments de contexte
B- Les objectifs
C- Les cibles

Deuxième partie : structure et contenus du site

A- Propriété intellectuelle et droits d'auteurs
B- Structure du site Internet
1/ La page d'accueil
2/ Rubrique : Qui sommes-nous ?
3/ Rubrique : Particuliers
4/ Rubrique : Partenaires et professionnels
5/ Espace Presse
6/Espace partagé
7/ FAQ
8/ Appels à projets
9/ Accès réservé
10/ Le moteur de recherche
11/ Les mentions légales et contacts

Annexe : CR groupe de travail + arborescence

ATOUTS PREVENTION RHONE ALPES
Le Bien vieillir de vos caisses de retraite

Première partie : présentation du projet

A- Les éléments de contexte

Le groupement inter-régimes Atouts prévention Rhône-Alpes ne bénéficie pas d'un site Internet puisqu'il a seulement vu le jour le 9 juillet 2013 suite à l'assemblée générale constitutive.
Cette structure étant composée de 8 organismes (CARSAT, MSA, RSI, ANGDM, CANSSM), il apparaît donc nécessaire de créer un outil commun et bien distinct de celui des membres.

B- Les objectifs

Le futur site Internet du groupement a 4 objectifs principaux :

- Faire connaître le groupement, ses domaines d'intervention et les valoriser c'est à dire donner une identité propre au groupement et l'identifier comme une structure dédiée.
- Diffuser des messages de prévention et conseils aux retraités
- Mettre en ligne la programmation commune de conférences et ateliers.
- Faciliter les échanges avec les partenaires.

La création de ce site commun sera l'occasion de définir une charte graphique web mais également l'occasion d'harmoniser les plaquettes et les affiches.

C- Les cibles

- Les particuliers : retraités ou futurs retraités
- Les partenaires et professionnels : collectivités territoriales, associations d'aide à domicile, associations de retraités, structures évaluatrices, CLIC, caisses de retraite complémentaire,...

Deuxième partie : structure et contenus du site

A- Propriété intellectuelle et droits d'auteurs

Pour répondre aux objectifs du site l'arborescence du site ne doit pas être figée : les rubriques et sous rubriques doivent pouvoir être créées, déplacées, modifiées à tout moment, en fonctions des besoins du groupement.

L'arborescence du site, son évolution, et la gestion des contenus sont sous la responsabilité du groupement inter-régimes, qui doit pouvoir l'effectuer lui-même ou la confier au prestataire de son choix.

Dans le cas du développement du site par un prestataire, le groupement inter-régimes conserve les droits de propriété sur les contenus ainsi que sur d'éventuelles évolutions du site. Toutes les sources utilisées pour le développement lui seront livrées à la mise en ligne du site et tous les droits seront cédés par le prestataire.

B- Structure du site Internet

Le site Internet sera organisé selon les cibles de communication définis ci-dessous.

La navigation doit rester simple.

La barre de menu et la barre de navigation restent présentes lorsque l'internaute se déplace sur le site.
Le bandeau du bas de page permettra de faire figurer l'ensemble des logos des membres avec la possibilité de cliquer dessus et d'accéder à leur site.

Cette partie décrit les rubriques du site Internet : elle présente les contenus, explique les objectifs et définit les cibles de communication.

1/ La page d'accueil

Elle comprend de multiples points d'entrées sur le site, tout en valorisant les cibles à travers les 3 rubriques :

- « Qui sommes-nous ? »
- « Particuliers
- « Partenaires et professionnels »

Le bandeau « actualités » permet d'accéder à une page dédiée aux actualités du groupement ou la mise en ligne des messages de prévention tels que « faites-vous vacciner » par exemple.

Depuis cette page d'accueil, l'internaute accèdera à l'ensemble des rubriques, au plan du site, à l'actualité, aux contacts et au moteur de recherche qui sera accessible depuis l'ensemble des pages.

2/ Rubrique : Qui sommes-nous ?

Ces pages ont pour objectifs de présenter le groupement, son organisation et ses missions. Il serait bien de s'appuyer sur la vidéo qui a pu être réalisée pour le colloque Défi Autonomie en insérant des témoignages de participants pour rendre la présentation plus vivante.

Il sera également nécessaire de citer les 8 membres du groupement avec un lien vers chaque site (ex. RSI Rhône, RSI Alpes,…). Une cartographie de la région Rhône-Alpes pourra venir alimenter cette page.

Les coordonnées du groupement et de l'équipe devront être indiquées dans « notre organisation » avec la possibilité de remplir une fiche contact.

Le bilan d'activité pourra être téléchargé.

Les études ou enquêtes qui seront menées par le groupement pourront être publiées dans cette rubrique (ex. étude menée dans le cadre de l'évaluation à domicile).

3/Rubrique : Particuliers

Cette rubrique se sépare en 2 sous rubriques : les offres de prévention et l'évaluation des besoins à domicile

Elles s'adressent à tous les **retraités ou futurs retraités**.

Elle permettra d'informer le particulier sur les actions de prévention mais également sur le maintien à domicile via une évaluation des besoins.

Les retraités pourront alors consulter les ateliers et les conférences qui ont lieu à proximité de chez eux mais également de s'inscrire en ligne ou par téléphone.

Une carte de la région Rhône-Alpes permettra à l'internaute de sélectionner son département afin d'obtenir la liste des ateliers et des conférences concernés.
Un menu déroulant par thème pour également être proposé ce qui facilitera l'accès aux informations.

Dans « les conseils pour bien vieillir », un lien vers le site de l'INPES serait apprécié.

Pour le champ « nos offres de prévention » un descriptif (contenu, objectifs, durée) de chaque thème permettra à l'internaute de se faire une première idée de l'atelier. La mise en ligne de témoignages de participants viendra alimenter le descriptif.

Les internautes pourront prendre connaissance des associations d'aides à domicile et des structures évaluatrices conventionnées.

Pour toutes demandes d'évaluation des besoins à domicile, le retraité devra se rapprocher de sa caisse de retraite principale. Afin de faciliter la compréhension du processus d'évaluation, il sera nécessaire de mettre en ligne un schéma clair qui montre le fonctionnement.

Une carte des structures en charge de l'évaluation sera également à insérer.

Pour le champ « Conseils habitat et cadre de vie », il faudra mettre un lien vers le site de l'ANAH.

Prévoir également la possibilité de remplir une fiche contact.

4/ Rubrique : Partenaires et professionnels

Cette rubrique se sépare en 2 sous rubriques : les offres de prévention et l'évaluation des besoins à domicile.

Elles s'adressent **aux partenaires** : CCAS, conseils généraux, CLIC, … et aux professionnels : structures évaluatrices, associations d'aide à domicile.

On retrouve les mêmes éléments que dans la rubrique « particuliers ». Il a été rajouté la possibilité de demander l'organisation d'un atelier ou d'une conférence sur un secteur en complétant une fiche contact.

L'évaluation des besoins sera un espace partagé (accès sécurisé) destiné aux structures évaluatrices et devra être développé afin qu'elles puissent avoir accès à l'ensemble des documents du pack évaluateurs, la liste des référents ou encore permettre la transmission des évaluations dans cet espace.

5/ Espace Presse

L'espace est dédié aux journalistes et se compose des communiqués et des dossiers de presse.
Une galerie photo pourra également y être insérée.

6/Espace partagé

Création d'un espace partagé pour les membres fondateurs du groupement.

7/ FAQ (Foire aux questions)

Cet espace devra être prévu lors de la création du site.
Il sera alimenté après quelques mois de fonctionnement du site Internet.

8/ Appels à projets

Cet espace permettra de mettre en ligne les appels d'offres (cahier des charges et dossier de candidature).

9/ Accès réservé

Les professionnels (structures évaluatrices) bénéficieront d'un espace réservé.

10/ Le moteur de recherche

Le moteur de recherche reste présent depuis l'ensemble des pages du site, dans le bandeau haut à droite et permet d'effectuer des recherches sur tous les contenus du site.

11/ Les mentions légales et contacts

Ces pages sont présentes en permanence sur le site, quelque soit le niveau de navigation.